ÉNERCYCLE

Phase 2 du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

La phase 1 du lieu d'enfouissement technique atteindra la capacité autorisée en 2031. Pour assurer la continuité des opérations, Énercycle planifie une deuxième phase du lieu d'enfouissement.

Le projet, d'une superficie approximative de **25 hectares**, sera implanté au nord de la zone actuellement exploitée. La capacité préliminaire du projet est évaluée à environ **4,9 millions de mètres cubes**, assurant une **durée de vie estimée à 20 ans.**

Emplacement projeté

L'emplacement projeté est situé à l'intérieur des limites actuelles du terrain appartenant à Énercycle, entre deux zones déjà exploitées. Le projet n'impliquerait donc pas d'élargissement de l'empreinte au sol et s'intégrerait aux infrastructures existantes.

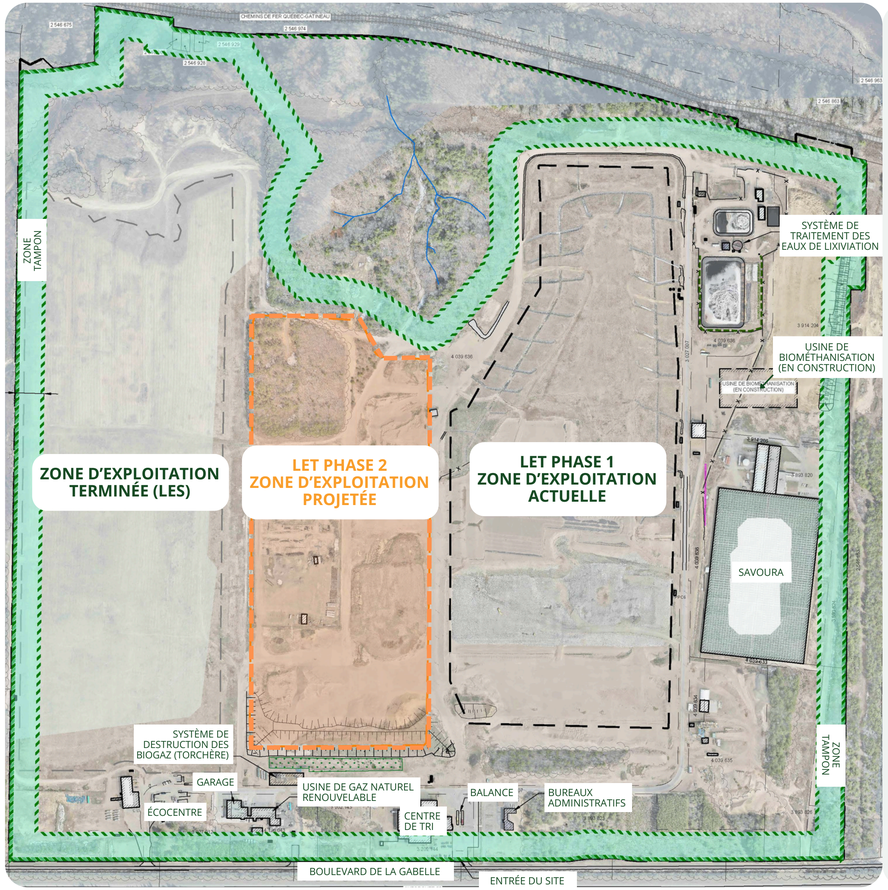

Relations avec le voisinage

Rencontres ciblées

- Fédération de l'UPA de la Mauricie
- OBV St-Maurice
- Environnement Mauricie
- SADC et CCIMM de Maskinongé
- Député de Maskinongé
- Représentants du Conseil de la Nation Atikamekw
- MRC de Maskinongé

Rencontres publiques

Café-rencontre
20 janvier 2026

Atelier #1 *12 mai 2026*	Gestion des odeurs
Atelier #2 *26 mai 2026*	Gestion de l'eau

Communications soutenues et transparentes

Déroulement de la démarche de consultation

Septembre 2024
Portes ouvertes du LET

Automne 2025
Rencontres ciblés
Acteurs sociaux, environnementaux et organisation économiques.

2026
Activités publiques

2027 - 28
BAPE

2028-2030
Construction

Septembre 2024
Dépot de l'avis de projet

Début 2027
Dépot de l'étude d'impact

2028
Autorisations gouvernementales

2030
Début de l'opération

Énercycle · MELCCPBFP · Bureau d'audiences publiques sur l'environnement